AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-5-69 924623

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, MAYENNE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

C. C. P. Nantes 86-04-02 Régisseur de recettes de la D. D. A. de M. & L. Cité Administrative, rue Dupetit Thouars ANGERS

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

BULLETIN N° 104 de MAI 1969 - DEUX-SEVRES (y compris la région de la Gâtine) ...... P 21

CONCOURS de DEPISTAGE DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE et de MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Le dépistage des foyers primaires du mildiou de la vigne et du mildiou de la pomme de terre présente un intérêt considérable, c'est la raison pour laquelle la Station d'Avertissements Agricoles organise, comme au cours des années précédentes, un concours de détection des foyers primaires de ces mildious.

REGLEMENT DU CONCOURS - Une prime de 50 Frs sera attribuée à la première personne de chacun des départements dépendant de la Station qui enverra les premières taches de mildiou de la vigne ou de la pomme de terre, et une prime de 30 Frs à la deuxième.

Précautions à prendre au moment de l'envoi - L'expédition devra être faite sous pli cacheté et affranchi à M. le Directeur de la Station d'Avertissements Agricoles des Pays de la Loire - Cité Administrative - rue Dupetit-Thouars - ANGERS 49.

L'envoi aura son maximum de chances d'arriver en parfait état s'il est fait dans un petit paquet et si les feuilles sont enveloppées dans un peu de mousse ou de coton hydrophile légèrement humide. L'emploi des sacs en matière plastique est préférable pour les feuilles de vigne, il est déconseillé pour les feuilles de pommes de terre.

L'envoi devra être accompagné de renseignements qui pourront être consignés sur une formule du modèle ci-dessous :

NOM ....
Prénom ....
Adresse ....
Lieu de la découverte de la tache
de mildiou ....
Date ....

Mildiou de la vigne
âge de la vigne ....
situation de la feuille sur la souche
(1ére, 2éme, etc.)....................
situation du vignoble : coteau ....
plaine .... cuvette ....
importance de l'attaque (nombre de taches
découvertes) ....
cépage ....

Mildiou de la pomme de terre :
variété attaquée ....
importance de l'attaque ....
traitements effectués ....

.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les projections d'ascospores demeurent importantes et des taches plus nombreuses doivent apparaître durant la période du 10 au 20 Mai. La végétation continue de s'accroître. En conséquence:
- Dans les vergers de la région de la Gâtine, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement immédiat.
- Dans les vergers des autres régions des Deux-Sèvres, ce traitement peut être repoussé aux derniers jours de la semaine en cours.

TAVELURE DU POMMIER - La situation est identique à celle qui existe pour la tavelure du poirier.
- Dans les vergers de la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, effectuer un traitement immédiat sur les variétés cultivées en forme basse. Sur la variété Reinette Clochard cultivée en forme haute tige, on peut attendre pour intervenir à nouveau; par contre le traitement conseillé dans la note du 24 Avril doit être terminé de toute urgence.
- Dans les autres régions des Deux-Sèvres, la protection contre la tavelure du pommier devra être renouvelée dans les derniers jours de la semaine en cours.

INFORMATIONS -

OIDIUM DU POMMIER - Les conditions climatiques sont favorables et le nombre de germes est élevé. Sur les variétés sensibles, la protection doit être assurée soigneusement à l'occasion du traitement anti-tavelure.

ARAIGNEE ROUGE -

Dans la région de la Gâtine, la plupart des oeufs d'hiver sont actuellement éclos. Dans les vergers où des pontes ont été observées on pourra profiter du traitement dirigé contre la tavelure pour intervenir.

Dans les autres régions des Deux-Sèvres, la quasi totalité des oeufs d'hiver sont éclos et il y a également lieu d'intervenir dès maintenant là où aucune protection n'a encore été réalisée et où des pontes ont été observées.

PUCERONS DIVERS - Dans la région de la Gâtine, les premiers foyers sont apparus. Dans les vergers où ils auront été repérés, ajouter un produit aphicide à la bouillie anti-tavelure.

VIGNE

MILDIOU - Assurer l'écoulement de l'eau dans les vignobles pour ne pas créer de conditions favorables à la formation des foyers primaires.

ARAIGNEE ROUGE - L'importance des pontes d'hiver est très variable d'une parcelle à l'autre et l'éclosion de ces oeufs est pratiquement totale. Dans les vignobles où des pontes ont été observées et où des symptômes d'attaques (feuilles petites, rabougries, prenant une teinte grisâtre) sont visibles, on pourra traiter dès maintenant. Surveiller plus particulièrement les parcelles où le feuillage a présenté un grisaillement anormal à l'automne dernier.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:
J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:
R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 6 MAI 1969.